**BURKINA FASO**

=======

**Unité-Progrès-Justice**

**MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE L’ACTION HUMANITAIRE, DE LA RECONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE LA FAMILLE**

=======

**CABINET**

**MESSAGE DE MADAME LA MINISTRE DE LA SOLIDARITE, DE L’ACTION HUMANITAIRE, DE LA RECONCILIATION NATIONALE, DU GENRE ET DE DE LA FAMILLE**

**166ème JOURNEE**

**INTERNATIONALE DE LA FEMME**

**8 MARS 2023**

**Vaillantes femmes du Burkina !**

A l’instar des autres pays du monde, le Burkina Faso marque, ce jour 8 mars 2023, un arrêt pour rendre hommage aux femmes à la faveur de la commémoration de la 166ème journée Internationale des droits de la femme.

Cette journée symbolise les nombreuses victoires engrangées par les femmes et aussi par les hommes pour l’égalité, la justice, la paix et le développement dans le monde.

Elle est aussi un moment pour les femmes, composante majoritaire de la population mondiale, de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru pour la reconnaissance de leurs droits humains fondamentaux et d’envisager les perspectives heureuses pour un égal accès aux opportunités.

A cette occasion, j’ai une pensée spéciale pour toutes ces femmes déplacées internes de notre pays dont les droits les plus élémentaires sont fréquemment violés et bafoués par les groupes terroristes.

**Population du Burkina Faso!**

Afin d’adapter la célébration de cette journée au contexte national, le thème suivant a été retenu par le Gouvernement de la Transition : **« la contribution de la femme à la production agricole et à la sécurité alimentaire dans un contexte de crise humanitaire : la promotion de la culture hors sol comme alternative ».**

A travers ce thème, une pensée particulière est faite à l’endroit des femmes déplacées internes et celles des communautés hôtes dont la vulnérabilité s’est accentuée et se traduit par des difficultés d’accès aux champs, la destruction de leurs infrastructures de production, le vol et la perte de leurs bétails et la détérioration de leurs moyens d’existence.

Dans un tel contexte, il apparait donc judicieux de renforcer les capacités de production des femmes et des jeunes filles en général et celles déplacées internes et cheffes de ménages en particulier, à travers des stratégies novatrices en vue d’accroitre leur résilience et partant, leur contribution à la sécurité alimentaire des ménages.

C’est pourquoi mon département en collaboration avec le ministère en charge de l’Agriculture, envisage former les femmes sur la technique de production de culture hors sol. Cette technique leur permettra de répondre à leurs besoins nutritionnels immédiats mais aussi de générer des revenus substantiels à travers la vente des légumes et fruits qu’elles vont produire.

**Femmes du Burkina**

Tenant compte du contexte humanitaire assez éprouvant pour les populations, le Gouvernement a voulu que la commémoration de la présente journée s’intègre dans le plan de réponse humanitaire 2023 de la Transition qui prévoit en son axe 2 la préparation au relèvement avec comme objectif l’autonomisation socio-économique des Personnes déplacées internes et des autres personnes vulnérables.

**Population du Burkina Faso**

Malgré le contexte actuel assez difficile, un certain nombre d’actions ont été menées en faveur de la femme au cours de l’année 2022. Je citerai particulièrement :

* la prise en charge intégrée de **7 430** **survivantes** (filles et femmes) de violences basées sur le genre ;
* la dotation de **120** **associations de femmes** en matériels pour la mise en œuvre de leurs activités de production et de transformation ;
* la délivrance de CNIB à **32 235 femmes** rurales déplacées internes ou non ;
* le financement des activités économiques de **127 357 femmes** à hauteur de **21 531 880 000 F CFA ;**
* la formation de **4 388** femmes bénéficiaires de crédits FAARF en gestion d’entreprise.

Malgré tous ces acquis, le Gouvernement demeure conscient des efforts qui restent à consentir pour le plein épanouissement des femmes au Burkina Faso. Aussi, il s’engage à renforcer ses actions en vue :

* de la pleine participation des femmes à tous les niveaux de la prise de décision ;
* de la protection des femmes et des filles contre toutes les formes de violence et de discrimination ;
* de l’autonomisation socioéconomique des femmes ;
* de l’implication effective des femmes dans les processus de construction et de préservation de la sécurité, de la paix et de la cohésion sociale ;
* du relèvement des femmes déplacées internes.

C’est dans l’espoir d’une paix recouvrée pour la commémoration de la Journée Internationale des droits de la Femme en 2024 que je souhaite Bonne fête de la femme à toutes et à tous.

**Dieu bénisse le Burkina Faso.**

Je vous remercie